



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2025

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 16/09/2025

Publication :
le 26/09/2025

Délibération n° D-2025-260

Accord-cadre "Prestation d'enlèvement pour la fourrière
municipale" - Résiliation

Président :

Monsieur Jérôme BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noémie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Madame ZANATTA Lydia

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, ayant donné pouvoir à Madame Julia FALSE

Excusés :

Monsieur Baptiste DAVID.

Direction de la Commande Publique et Logistique

Accord-cadre "Prestation d'enlèvement pour la fourrière municipale" - Résiliation

Madame Valérie VOLLAND, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La Police municipale a en charge la gestion de la fourrière automobile sur son territoire.

Afin d'assurer cette mission, la Ville a décidé de confier à un prestataire spécialisé les opérations d'enlèvement de véhicules sur la voie publique.

Par délibération du 15 mai 2023, le Conseil municipal approuve l'accord cadre « Prestation d'enlèvement pour la fourrière municipale » attribué à l'entreprise GIRAUD Automobile (79410 ECHIRE) pour une durée de 4 ans à compter du 1er juillet 2023.

Par courrier recommandé en date du 3 septembre 2025 et notifié à la Ville le 11 septembre courant, l'entreprise GIRAUD automobile indique céder son entreprise, sans reprise de l'activité dépannage-remorquage et, demande une résiliation du contrat.

Dans un souci de continuité du service de la fourrière automobile, Il est proposé de prendre acte de la demande de résiliation de l'entreprise GIRAUD et permettre ainsi d'enclencher au plus tôt une nouvelle consultation pour sélectionner un futur prestataire.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la résiliation de l'accord-cadre « Prestation d'enlèvement pour la fourrière municipale » attribué à GIRAUD AUTOMOBILE – 79410 ECHIRE ;
- autoriser la signature du document de résiliation (EXE15).

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Lydia ZANATTA

Jérôme BALOGÉ